



BULLETIN

TRANSPORTATION DISTRICT 140 DISTRICT DES TRANSPORTS 140

*International Association of Machinists and Aerospace Workers
Association internationale des machinistes et des travailleurs et travailleuses de l'aérospatiale*

SECTIONS LOCALES D'AIR CANADA – DISTRICT 140

COORDONNATEUR NATIONAL DU PAE

Chers confrères,
Chères consœurs,

Lors du dernier congrès du District, une motion a été déposée et approuvée par les délégués au congrès afin que le comité exécutif développe les paramètres du poste de coordonnateur national du PAE du District 140 pour refléter ce qui suit :

1. Un mandat d'une durée déterminée coïncidant avec les Règlements du District des transports 140
2. Les qualités requises pour le poste.
3. Les conditions de compétences du poste par écrit.
4. Une personne couverte par la convention collective d'Air Canada.
5. Le salaire.

Le comité exécutif du District a tenu des conférences téléphoniques afin de discuter de ce point les 15 décembre 2009 et 13 janvier 2010. Ce qui suit constituera la politique relativement au poste de coordonnateur national du PAE :

1. La durée du mandat sera de quatre (4) ans, la même que les recruteurs nommés et les représentants élus du District 140. Le mandat débutera le 1^{er} janvier 2011 et la décision sur la nomination du coordonnateur ou la prolongation du mandat en cours sera prise par le comité exécutif un minimum de six (6) mois avant la fin du mandat.
2. Qualifications minimales requises :
 - Doit être un employé d'Air Canada ou d'une compagnie affiliée.
 - Doit avoir un minimum de deux (2) années d'expérience en tant que représentant du PAE au sein du District 140.
 - Doit avoir les aptitudes d'un conseiller du PAE, d'un coordonnateur ou d'un coordonnateur régional.
 - Doit avoir de bonnes aptitudes à communiquer.
 - Doit avoir participé à au moins cinquante pour cent (50 %) des réunions de sa section locale dans la mesure où son quart de travail ou ses affectations le permettaient, avant la date de dépôt de la candidature conformément à l'article 5.07 (b) des Règlements du District 140
3. Les conditions de compétences du poste seront celles décrites dans les Règlements du District 140.
4. Le salaire demeurera comme il est présentement soit le même que les présidents généraux.

Ce bulletin se veut donc un avis voulant que le comité exécutif du District 140 accepte les CV de tout membre qualifié et intéressé au poste de coordonnateur national du PAE.

Tout CV soumis devra être envoyé au secrétaire-trésorier du District 140 au plus tard le 31 juillet 2010.

Syndicalement,

Chuck Atkinson, président-directeur général



BULLETIN N° 045 – ÉMIS LE 28 JUN 2010

VEUILLEZ PHOTOCOPIER, AFFICHER ET FAIRE CIRCULER

VISIT OUR WEBSITE / VISITEZ NOTRE PAGE WEB – <http://www.iam140.ca>

Halifax – Tel/Tél. : 902-481-0077 Fax/Téloc.: 902-481-0079
Winnipeg – Tel/Tél. : 204-987-9254 Fax/Téloc.: 204-987-9252
Calgary – Tel/Tél. : 403-250-3708 Fax/Téloc.: 403-250-3707
Toronto – Tel/Tél. : 905-671-3192 (Toll free/Sans frais : 1-877-426-2948) Fax/Téloc.: 905-671-2114 (Toll free/Sans frais : 1-866-298-0369)
Vancouver – Tel/Tél. : 604-448-0721 (Toll free/Sans frais : 1-877-426-3140) Fax/Téloc.: 604-448-0710 (Toll free/Sans frais : 1-888-310-1688)
Montréal – Tel/Tél. : 514-336-3031 (Toll free/Sans frais : 1-888-992-1010) Fax/Téloc.: 514-336-3039 (Toll free/Sans frais : 1-866-800-3039)